

## ASSOCIATIONS PAYSANNES

# Une bouffée d'énergie intergénérationnelle

Fabienne Morand

**L'image de la paysanne à la cuisine avec les enfants semble figée dans l'imaginaire collectif. Pourtant, de nombreuses femmes, non rurales, s'engagent au sein de l'association vaudoise. Témoignages.**

Sur les 5000 membres réparties dans les 73 groupes de l'Association des paysannes vaudoises (APV), il est impossible de savoir combien travaillent ou vivent sur un domaine agricole. Dans plusieurs groupes, celles travaillant la terre se comptent sur les doigts d'une main. «Ces femmes non paysannes sont précieuses car elles s'impliquent dans la défense du terroir, sans a priori. Nous avons besoin de tous les profils, afin d'évoluer», souligne Mireille Ducret, présidente de l'APV.

«Mes amies bourgeoises ne comprennent pas mon implication, raconte la Nyonnaise Claudette Moheyman. Mais j'aime l'état d'esprit de ces femmes. Elles sont dans l'action et ne se plaignent pas. Pour moi, être dans un groupe de paysannes, c'est une bouffée d'énergie. Je me sens bien parmi elles, actives, entrepreneuses et féminines», explique celle qui fêtera ses 80 ans en décembre.

## Echanges transgénérationnels

Du haut de ses 35 ans, Noémi Courtinier a, quant à elle, rejoint le groupe APV Lignerolle peu après avoir quitté la société de jeunesse campagnarde. «J'ai toujours eu l'envie de m'impliquer dans la vie sociale de mon lieu de domicile. Ce partage transgénérationnel qu'offrent les paysannes me plaît. La bonne ambiance, les fous rires... j'adore. Et en tant qu'enseignante à l'école primaire, le fait qu'elles aiment les brico-



Noémi Courtinier a rejoint le groupe APV Lignerolle peu après avoir quitté la société de jeunesse campagnarde. DR



Anne Vidmer, présidente du groupe APV de Fiez et environs. DR



Françoise du Marchie est à la tête du groupe APV de la Plaine du Rhône. DR



Claudette Moheyman organise des voyages pour ses amies paysannes. DR

lages et la cuisine, c'était le jackpot pour moi», sourit-elle. Pourtant, elle reconnaît que parfois les réactions sont un peu moqueuses quand elle dit être «aux paysannes», mais «une fois que j'explique tout ce qu'on fait, les gens sont surpris et cela a même motivé certaines femmes à nous rejoindre», complète l'enseignante.

Cette vie de groupe et la découverte d'activités variées attirent des nouvelles membres. «Les paysannes me nourrissent, j'aime les projets et organiser des activités, déclare la jeune retraitée Anne Vidmer, qui préside le groupe de Fiez et environs. Aux futures membres, je leur parle de convivialité, mais aussi de solidarité et de transmission de savoir-faire. Ce mot, paysanne, n'est pas ringard, au contraire.»

## Intérêts agricoles

Pourtant, ce ne fut pas toujours facile d'entrer dans l'association. «Il y a plus de trente ans, je n'ai pas été acceptée dans le groupe de la Plaine du Rhône, car je n'étais pas du milieu agricole», se souvient Françoise du Marchie. Aujourd'hui, elle le préside. L'importance d'être entre femmes prime. «Nous avons proposé une sortie avec nos hommes, elles ont refusé», relève celle qui a travaillé dans le milieu bancaire. Si la diversité des profils, des âges et des activités attirent ces membres non rurales, le côté agricole n'est pas non plus ignoré.

Pour rejoindre les Vaudoises, il faut être «décidée à œuvrer dans l'intérêt de tous les secteurs de l'agriculture», lit-on dans les statuts. «Rejoindre les paysannes a modifié ma vision de l'agriculture, admet Noémi Courtinier. Notamment au niveau de ma consommation, je prête davantage attention à sa provenance.» Pour Anne Vidmer, bien que vivant en ville, il y avait déjà un terreau agricole du côté de sa maman et «les messages pas sympas envers le milieu agricole m'ont toujours horripilée. Les statuts me parlent».

## Portrait

**DORIS MUDRY**  
Fromagère retraitée  
et députée au Grand Conseil (PS),  
Lens (VS)



## Une vie à l'alpage

«La première année était très difficile. On n'y connaissait pas grand-chose avec mon mari. A la fin de la saison, on s'est dit: plus jamais.» C'était en 1979, Doris Mudry et Charles-André reprenaient l'alpage de Mondralèche-Vatzeret au-dessus de Lens, en Valais. Par fierté, mais aussi poussé par ses deux enfants, le couple remonte à l'alpe l'année suivante et ne le quittera plus en quarante-deux ans. «C'était un milieu difficile pour une paysanne», explique celle qui fut l'une des deux premières femmes à suivre les cours de fromagère en 1982. «Beaucoup de gens croyaient qu'on ne serait pas capables de faire de bons fromages.»

Et pourtant, ils le sont. La saison à l'alpage et la fabrication de fromage deviennent le principal revenu du couple. Raclette et sérac l'été, tomme en hiver. «On faisait tout. La fabrication, l'affinage, le conditionnement et la vente.» La vie dans les hauteurs est dure mais, gagnée par la passion, Doris



Doris Mudry, au bistrot, comme au Parlement, aime partager ses idées et ses valeurs. M. MARTINEZ

deviendra une des figures marquantes de l'agriculture de montagne en Valais. En 2018, ses années de travail et d'engagement dans le monde paysan sont récompensées. En compagnie d'autres pionnières, Lise Es-Borrot, Marie-Bernard Gilloz et Marie-Thérèse Chappaz, Doris Mudry reçoit le prix des Mérites agricoles valaisans.

## De l'alpage au Parlement

Après une dernière saison émouvante, en 2019, elle prend sa retraite. «Aujourd'hui, je n'ai ni regret ni nostalgie. C'était le moment de passer à autre chose.» Mais Doris n'a pas pour autant déserté les alpages et continue de rendre visite à ses collègues, pour le plaisir et pour rendre service, quand elle le peut. «C'est une passion, j'ai toujours besoin de plonger mes mains dans le chaudron de lait qui chauffe doucement.»

Rebelle, elle s'est également engagée en politique sous les couleurs du PS. Doris aime partager son expérience et défendre ses valeurs. Ce n'est pourtant pas toujours évident en tant que femme et socialiste de porter des thématiques paysannes. Mais cela ne l'arrête pas. Elle est élue une première fois députée suppléante au Grand Conseil entre 2013 et 2014 et reprend du service en 2021. «L'économie alpestre est le parent pauvre de l'agriculture, explique Doris. Malgré tout le travail et l'image positive qu'elle crée, elle manque de moyens. A l'alpage, jusqu'en 2002, nous avons vécu dans une caravane avec mon mari et mes enfants.»

La place des femmes dans l'agriculture est aussi une de ses préoccupations. Même si elle constate des avancées, Doris Mudry reste consciente des combats à mener. «Je suis heureuse de voir beaucoup plus de fromagères aujourd'hui! Mais il faut continuer de se battre pour l'égalité entre les hommes et les femmes, dans l'agriculture comme dans d'autres domaines.»

MIGUEL MARTINEZ

# Toutes ensemble depuis près d'un siècle

En 2022, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) a fêté ses 90 ans. C'est dans le canton de Vaud qu'est née la première association de paysannes de Suisse, en 1918, à Moudon, sous l'impulsion d'Augusta Gillabert-Randin. Quant à la première association cantonale, c'est à Schaffhouse qu'elle voit le jour, en 1927. Ces deux cantons ont été rejoints par Argovie, les deux Bâle et Berne, pour fonder l'USPF. Les objectifs fondamentaux étaient et sont toujours: «la promotion des paysannes sur le plan social, économique et éthique».

«En 1951, les femmes ont obtenu, dans la Loi sur l'agricul-

ture, un même droit à la formation professionnelle que les hommes», lit-on sur l'historique de l'USPF. Et, en 1962, «le Conseil fédéral met en vigueur un premier règlement pour l'examen professionnel de paysanne».

## Nouvelle dynamique

Aujourd'hui, forte de 28 sections et d'environ 50 000 membres, l'USPF représente les paysannes et femmes rurales suisses dans toute leur diversité. «La structure varie d'un canton à l'autre. Chez les deux Bâle, Appenzell Rhodes Intérieures et Zoug, il n'y a qu'une entité cantonale qui regroupe toutes les membres. En revanche, en Argovie et à

Berne, par exemple, les associations sont organisées au niveau du canton, du district et du village. A Lucerne, les paysans et paysannes ont fusionné et seules les paysannes et agricultrices peuvent être membres, car il s'agit d'une association liée au métier», explique Kathrin Bieri-Straumann, gérante de l'USPF. Les Fribourgeoises francophones, enfin, acceptent «toute femme paysanne ou s'identifiant fortement à sa situation et ayant domicile dans le canton de Fribourg et ses régions limitrophes ou pouvant faire valoir un lien particulier avec les terres fribourgeoises». Tel est l'article 4 de leurs statuts. Les femmes rurales ne peuvent

donc pas rejoindre l'association.

Quant à l'évolution des membres – elles étaient 57 000 membres, en 1982, pour 17 entités – les paysannes n'échappent pas à la difficulté de trouver de nouvelles adhérentes. Mais, parfois, il suffit de quelques femmes pour insuffler une nouvelle énergie. Et Kathrin Bieri-Straumann d'encourager à aller voir et se faire sa propre idée de la modernité et du dynamisme dont font preuve les associations sur les médias sociaux. Par exemple, la page Instagram des Jurassiennes. «Il y a une nouvelle dynamique, très moderne qui fait plaisir à voir», dit-elle. FM

## Dates clés

**1955** Naissance au Tessin.

**1979** Première saison à l'alpage de Mondralèche-Vatzeret (VS).

**1982** Une des deux premières femmes à suivre les cours de fromagère à l'école d'agriculture.

**2013** Election comme députée suppléante (PS) au Grand Conseil.

**2018** Reçoit le prix des Mérites agricoles.

**2019** Dernière saison à l'alpage et retraite après quarante-deux ans.

**2021** Réélection comme députée suppléante (PS) au Grand Conseil.